



DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FREJUS**

ES/CRH/VG/AB

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****SEANCE DU 30 JUILLET 2025**

Effectif du Conseil d'Administration	17
Membres en exercice	17

Télétransmission en Préfecture	31 juillet 2025
Date Réception	31 juillet 2025

Le trente juillet deux mille vingt-cinq à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 25 juillet, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de M. David RACHLINE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

**PRESIDENT** : Monsieur David RACHLINE, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

**PRESENTS** : Mmes GATTO, CHIERICO, PERES, BONNOT, JACQUEMIN, MM. BOURDIN, PERONA, JOUANIC, PETIT, Membres.

**ABSENTS EXCUSES** : Mmes CREPET, EL AKKADI, SOLER, BLESIOUS, MM. CAVIGLIOLI, GUERIN, Membres.

**REPRESENTES:**

Conformément à l'article R 123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Laurent PETIT

<b>DELIBERATION N° 486 / 25</b>	<b><u>RESIDENCE AUTONOMIE</u></b> <b><u>« LA RESPELIDO »</u></b>
Affiché du 31 juillet 2025	<b>DECISION MODIFICATIVE N° 3</b>
Au 30 septembre 2025	<b><u>BUDGET 2025</u></b>

**Madame Nassima BARKALLAH, Vice - Présidente expose :**

Conformément à l'Instruction Budgétaire M22, par délibération n° 418 / 24 du 21 Octobre 2024, le Conseil d'Administration a voté le Budget Primitif 2025 de la Résidence Autonomie « La Respélido », une première décision modificative n° 456 / 25 en date du 10 Avril 2025 et une deuxième décision modificative n° 468/25 le 28/04/2025 pour ajuster le montant des cautions.

La présente décision modificative a pour objet d'ajouter des crédits pour des irrécouvrables ; en raison de tiers débiteurs toujours redevables malgré les recours, il est nécessaire de prévoir les crédits sur le compte 6541 « créances admises en non-valeur ». Le montant à recouvrer sur l'exercice est de 6 917,41 € (titres non recouvrés de 2011 et 2012).

### **Section d'exploitation :**

En dépenses, le chapitre 012 est diminué de 6 950 € au profit du compte 6541 (chapitre 016).

Par ailleurs les crédits sont ajustés en dépenses sur les chapitres 011 et 016 par :

- la diminution des comptes 616 à hauteur de 1 700 €
- l'augmentation du chapitre 011 de 650 € (frais de mission et de téléphonie)
- l'augmentation du compte 673 de 650 € pour des titres à annuler sur les exercices antérieurs
- et enfin l'ajout de 400 € de crédits au 61562 « matériel médical »

Les crédits s'annulent en dépenses et en recettes, comme sur le tableau ci-joint.

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**APRES** avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ACCEPTE** de passer en non-valeur la somme de 6 917,41 € et d'inscrire les crédits correspondants à l'article 6541,

**ADOPTE** la décision modificative n°3 du Budget 2025 de la Résidence Autonomie « La Respélido », figurant au tableau annexé ci-après,

**SOUMET** la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var,

**AINSI** fait et délibéré à Fréjus, le 30 Juillet 2025 et ont signé au registre tous les membres présents, après lecture faite.

**POUR EXPEDITION CONFORME**

**POUR LE PRESIDENT,  
LA VICE-PRESIDENTE**



**Nassima BARKALLAH**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration**  
**DM 3 ADMISSIONS EN NON VALEUR**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>EXPLOITATION</b>				
D-6256 : Missions	0.00 €	450.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6262 : Frais de télécommunication	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>650.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-64111 : Rémunération principale	6 950.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-641382 : Complément de traitement indiciaire (CTI)	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64513 : Cotisations aux caisses de retraite	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel</b>	<b>8 450.00 €</b>	<b>1 500.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-61562 : Matériel médical	0.00 €	400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6162 : Assurance dommage construction	1 200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61688 : Autres risques	500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6541 : Créances admises en non valeur	0.00 €	6 950.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	650.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 016 : Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure</b>	<b>1 700.00 €</b>	<b>8 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total EXPLOITATION</b>	<b>10 150.00 €</b>	<b>10 150.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

830201208

RESIDENCE AUTONOMIE LA RESPELIDO

Code INSEE

Budget Principal 05601

DM n°3 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

## DM 3 ADMISSIONS EN NON VALEUR

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>EXPLOITATION</b>				
D-6256 : Missions	0.00 €	450.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6262 : Frais de télécommunication	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>650.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-64111 : Rémunération principale	6 950.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-641382 : Complément de traitement indiciaire (CTI)	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64513 : Cotisations aux caisses de retraite	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel</b>	<b>8 450.00 €</b>	<b>1 500.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-61521 : Entretien et réparations bâtiments publics	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61528 : Entretien et réparations autres bâtiments	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61562 : Matériel médical	0.00 €	400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6162 : Assurance dommage construction	1 200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61688 : Autres risques	500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6541 : Créances admises en non valeur	0.00 €	6 950.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	650.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 016 : Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure</b>	<b>3 700.00 €</b>	<b>10 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total EXPLOITATION</b>	<b>12 150.00 €</b>	<b>12 150.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

# RESIDENCE AUTONOMIE « LA RESPOLIDO »

DM n° 3

2025

BUDGET

M22

## ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES : Pour : 10 Contre : 0

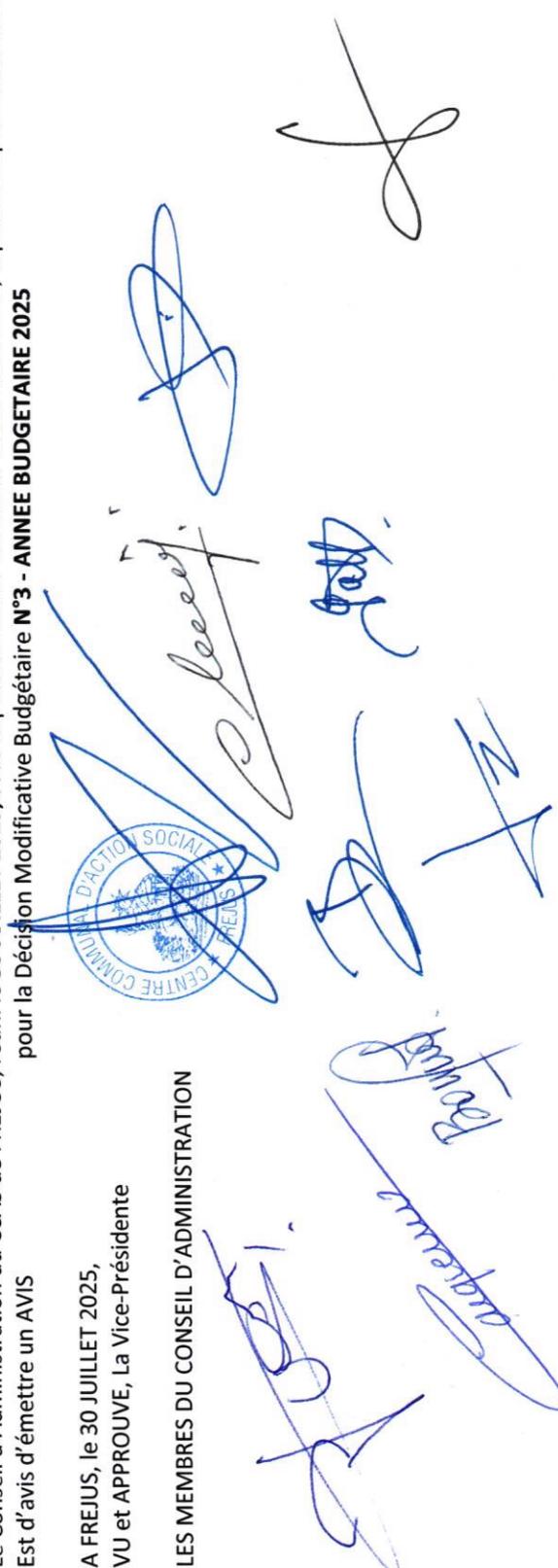
Abstentions : 0

Date de Convocation : 25/07/2025

Le Conseil d'Administration du CCAS de FREJUS, réuni le 30 JUILLET 2025, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, représenté par Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente, Est d'avis d'émettre un AVIS

A FREJUS, le 30 JUILLET 2025,  
VU et APPROUVE, La Vice-Présidente

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



The block contains a circular official stamp of the CCAS of Frejus, with the text 'CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE' and 'FREJUS' around a central emblem. Below the stamp are several handwritten signatures in blue ink, including one that appears to be 'David Rachline' and another that is 'Nassima Barkallah'. There are also some other illegible signatures.

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le

ID : 083-268300449-20250730-486\_25-BF

